



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Napierville du 24 août 2020 à 19h00 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- |                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| - Conférence Web   | - Marthe Tardif |
| - Daniel Dumontier | - Serge Brault  |
| - Mario Dufour     | - David Dumont  |

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Madame Chantale Pelletier.

### ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 24 AOÛT 2020

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Soumissions : Travaux de pavage 2020 – rue de l'Église sud
3. Achat de têtes de regard ajustables d'égout sanitaire
4. Travaux de préparation : Pavage rue de l'Église sud
5. Réparation de pavage
6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement : Règlement emprunt numéro 440 (Programme TECQ 2019-2023)
7. Changement de lieu pour la tenue des séances du conseil municipal
8. Levée de l'assemblée

#### 2020-08-250 Adoption de l'ordre du jour

#### Résolution #2020-08-250 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

#### 2020-08-251 Soumissions : Travaux de pavage 2020 – rue de l'Église sud

#### Résolution #2020-08-251 : Soumissions : Travaux de pavage 2020 – rue de l'Église sud

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public pour la réalisation de travaux de pavage sur la rue de l'Église sud a été publié en date du 25 juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE six firmes ont soumissionné;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a pris connaissance des soumissions reçues soit :



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Napierville**

<u>NOM</u>	<u>MONTANT TAXES INCLUSES</u>			<u>TOTAL</u>
	<u>SECTION A</u>	<u>SECTION B</u>	<u>SECTION C</u>	<u>3 SECTIONS</u>
MSA Infrastructures inc.	47 783.32\$	87 066.26\$	202 453.73\$	337 303.31\$
Ali Excavation inc.	36 862.73\$	68 999.48\$	166 354.90\$	272 217.11\$
Pavage Axion inc.	60 828.46\$	98 542.86\$	213 667.95\$	373 039.27\$
Construction Techroc inc.	29 012.56\$	54 404.33\$	130 818.44\$	214 235.33\$
Eurovia Québec construction inc.	33 180.68\$	58 442.70\$	135 634.33\$	227 257.71\$
Pavage Ultra inc.	68 306.65\$	114 461.64\$	218 396.74\$	401 165.03\$

CONSIDÉRANT QUE la firme Shellex Groupe conseil a procédé à l'analyse des soumissions et recommande d'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de Construction Techroc inc. suivant lettre en date du 6 août 2020.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de Construction Techroc inc. au montant de 214 235.33\$ taxes incluses pour les travaux ci-dessus mentionnés.

Il est également résolu que le montant requis aux fins de ces travaux soit pris à même le règlement d'emprunt numéro 437.

ADOPTÉE

**2020-08-252**  
**Achat de têtes de regard ajustables d'égout sanitaire**

**Résolution #2020-08-252 : Achat de têtes de regard ajustables d'égout sanitaire**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de pavages seront effectués et qu'il y a lieu de procéder au remplacement de 10 têtes de regard ajustable d'égout sanitaire sur la rue de l'église ;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie *Le Groupe Lécuyer Ltée* a fourni un prix pour faire l'achat au montant de 10 356.82 \$ taxes incluses.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à faire l'achat de 10 têtes de regard ajustables d'égout sanitaire pour un montant de 10 356.82\$ taxes incluses.

Il est également résolu que le montant requis aux fins de ces achats soit pris à même le règlement d'emprunt numéro 437.

ADOPTÉE

**2020-08-253**  
**Travaux de préparation : Pavage rue de l'Église sud**

**Résolution #2020-08-253 : Travaux de préparation : Pavage rue de l'Église sud**

CONSIDÉRANT QU'en préparation du pavage d'une section de la rue de l'Église sud, des réparations aux conduites d'égout pluvial ont été effectuées;

CONSIDÉRANT QU'une couche de pavage est requise avant de procéder au planage de ladite section;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à mandater un entrepreneur en pavage pour la réalisation des travaux ci-dessus mentionnés pour un montant approximatif de 15 000\$;

Il est également résolu que le montant requis aux fins de ces travaux soit pris à même le règlement d'emprunt numéro 437.

ADOPTÉE

### 2020-08-254 Réparation de pavage

#### Résolution #2020-08-254 : Réparation de pavage

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire d'effectuer des réparations de pavage aux endroits où des travaux d'excavation ont été effectués;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à mandater un entrepreneur en pavage pour la réalisation des travaux ci-dessus mentionnés pour un montant approximatif de 8 000\$.

ADOPTÉE

### 2020-08-255 Avis de motion et dépôt du projet de règlement : Règlement emprunt numéro 440 (Programme TECQ 2019- 2023)

#### Résolution #2020-08-255 : Avis de motion et dépôt du projet de règlement : Règlement emprunt numéro 440 (Programme TECQ 2019-2023)

Monsieur le conseiller David Dumont donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 439 établissant un emprunt et une dépense de 1 217 393\$ pour l'exécution de travaux pour l'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux ainsi que pour le renouvellement de conduites d'eau potable et d'égout dans le cadre du programme TECQ 2019-2023.

De plus un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

### 2020-08-256 Changement de lieu pour la tenue des séances du Conseil municipal

#### Résolution #2020-08-256 : Changement de lieu pour la tenue des séances du Conseil municipal

CONSIDÉRANT les directives de la Santé publique relative à la distanciation sociale à respecter en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19;

CONSIDÉRANT QU'en respect de ces directives, la capacité de la salle du conseil municipal situé au 260, rue de l'Église à Napierville est restreinte;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire reprendre les séances publiques;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire rendre l'assemblée accessible à toute personne voulant y assister sans y limiter l'accès;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

QUE les séances du Conseil municipal de Napierville se tiendront au centre communautaire situé au 262, rue de l'Église à Napierville jusqu'à ce qu'une nouvelle résolution soit adoptée mettant fin à cette mesure temporaire.

ADOPTÉE



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

**2020-08-257**  
**Levée de**  
**l'assemblée**

**Résolution #2020-08-257 : Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 19h08.

Intervention de : Aucune assistance, séance tenue sans la présence du public, séance enregistrée vocalement et disponible sur le site internet de la municipalité selon les directives ministérielles en lien avec la COVID-19 ;

Je, soussignée, Directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

\_\_\_\_\_  
Julie Archambault, dir. gén. & sec.-trés.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
CHANTALE PELLETIER  
MAIRESSE

\_\_\_\_\_  
JULIE ARCHAMBAULT  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE